

VILLE DE LILLE

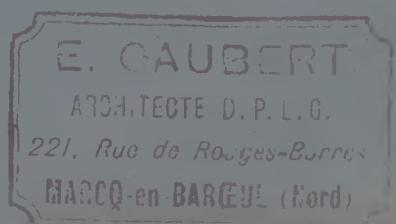
CONSTRUCTION D'UN SQUARE D'ENFANTS

Place Désiré Delecroix

( Quartier de Fives )

Monsieur EUGENE GAUBERT, Architecte D.P.L.G.

RAPPORT DE L'ARCHITECTE



G. CHODERI  
ARCHITECTE D.P.L.G.  
221, Rue de Rouges-Barres  
MARQUES-EN-BAROEUL (Nord)

VILLE DE LILLE

Construction d'un Square d'Enfants

Place Désiré Delecroix (Quartier de Rives)

—:-:-

RAPPORT DE L'ARCHITECTE

Ce square est ouvert à tous les enfants sans aucune distinction et leur est exclusivement réservé. L'entrée en est interdite aux adultes, parents, etc....

Les enfants sont présentés par leurs parents et sont inscrits par la surveillante infirmière après examen médical.

Ouvert tous les jours, à l'exception des dimanches et jours fériés de 7 h, 1/2 à 19 h, 1/2 il permet aux parents occupés toute la journée ou quelques heures par jour, de mettre leurs enfants sous une surveillance sérieuse et compétente. Les entrées ou sorties des enfants se font à n'importe quel moment de la journée pendant les heures d'ouverture.

L'enfant trouve là, non pas l'école ni la garderie, mais un endroit où il pourra s'ébattre en toute liberté, sans être astreint à aucun exercice, en dehors des heures de repas ou des jeux d'ensemble.

Non seulement il bénéficiera d'avantages physiques, mais il sera à l'abri des exemples et habitudes néfastes de la rue, ce qui sera pour lui, une sauvegarde pour sa moralité future.

Principes de l'aménagement. — La superficie des squares déjà construits dans d'autres grandes villes, varie entre 800 et 1.500 m<sup>2</sup>, sans jamais dépasser 2.500 m<sup>2</sup>, afin de ne pas rendre trop difficile la surveillance des enfants.

Le jardin, qui est toujours clôturé, se compose soit d'une pelouse centrale entourée d'une piste bitumée, ou lieu d'un grand espace sablé entouré de plates bandes gazonnées. Au Nord, entre la pelouse et la clôture ou rue, le bâtiment; au Sud, les petits abris ou tus de sable couverts destinés aux jeux des petits enfants. Des arbres apportent leur ombrage à ce jardin.

Le bâtiment se compose:

a) d'une pièce servant de bureau pour la surveillante infirmière avec réchaud, évier, armoire pharmaceutique pour les menus soins, un fichier etc... le bureau doit avoir vue sur les jardins et sur les bâtiments pour permettre une surveillance efficace.

b) Du préau ou abri couvert vaste orienté au Sud, entièrement fermé au Nord, très ouverte vers les jardins et aménagé en évitant tout point d'appui à l'intérieur susceptible de gêner les jeux des enfants.

c) D'une deuxième pièce servant de dépôt de matériel et de jouets;

d) De W.C. fermés par des baies vitrées, un pour les garçons, un pour les filles analogues à ceux des écoles maternelles.

e) Des vestiaires, lavoabos avec armoires individuelles.

Les squares sont pourvus d'un éclairage permettant d'en prolonger le fonctionnement durant les mois d'hiver.

La clôture est constituée par un mur doublé d'un grillage ou d'une baie afin de l'isoler et d'éviter que les balles ou ballons puissent tomber dans la rue.

#### Exposé du projet de la Ville de Lille.

Le Conseil Municipal de la Ville de Lille a approuvé au cours de sa séance du 6 Décembre 1931 le projet d'aménagement de la Place Défibré Delecroix dans le quartier de Fives, en square d'enfants.

Ce quartier a une population composée en majeure partie d'ouvriers ou d'employés. Dans ces ménages, le plus souvent, mari et femme travaillent; il y a donc intérêt à développer pour les enfants de 3 ans 1/2 à 7 environ les lieux de rassemblement où, sans crainte les parents pourront les confier.

De plus, ces grands espaces libres, plantés d'arbres apporteront une amélioration à l'hygiène et à l'esthétique de ce quartier.

Le terrain dont la Ville de Lille dispose, à une superficie totale d'environ 2.750 M<sup>2</sup>. il est limité par les rues de Flers, de Rivoli, de la Fontaine et de la Gaffé.

Son orientation, dans sa plus grande dimension, est Nord-Sud.

L'aménagement prévoit deux jardins;  
Un pour les petits;  
un pour les grands;

Les bâtiments disposés parallèlement à la rue de Flers, et angle des rues Rivoli et de la Fontaine, un petit square de forme triangulaire ( superficie 250M<sup>2</sup> environ) réservé aux enfants placés sous la surveillance de leur maman appelé " Square des mères "

Les jardins .- Ces jardins séparés entre-eux par une haie sont isolés de la rue par une clôture de 2 m.00 de hauteur. Cette clôture est constituée par un mur bahut de 1m.00 de hauteur environ, surmonté d'une balustrade en béton et doublée à l'intérieur par une haie de plantations vives de façon à donner à l'enfant, non pas l'aspect triste et nu d'un mur mais une clôture agréable à l'oeil et qui lui donnera l'illusion de la campagne.

Le sol sera recouvert de sable fin. De plus, il sera établi sur un fond filtrant et très largement drainé de façon à enlever le plus possible l'humidité si persistante de notre région.

Des plantations d'arbres apporteront leur ombrage pendant les mois chauds de l'été.

Des tas de sable couverts, des petits tas de sable découverts, des bancs, un fronton pour les jeux de balles, une pergola fleurie, des plates-bandes complèteront ces jardins.

Les bâtiments .- Le groupe des bâtiments comporte une partie réservée aux grands et l'autre aux petits.

De l'entrée principale, on accède par un vestibule du côté droit à la section des grands, au côté gauche à la section des petits.

Ces portes donnent accès à une vaste salle rectangulaire de 12 m,00 sur 6m,25 divisée en deux par les casiers individuels des enfants sans cloison haute.

Au centre de chacune de ces pièces se trouve le lavabo collectif.

Vers la rue, les groupes de W.C. analogues à ceux des écoles maternelles ( cloisons basse, chasse automatique, porte se ferment seule etc...) deux groupes pour les grands -(garçons et filles) un pour les petits.

Autour de ces pièces les porte-manteaux.

Dans l'axe de cette pièce non loin de l'entrée principale, le bureau de la surveillante infirmière ( sorte de cage vitrée avec petit évier , paillasse pour réchaud, armoire à produits pharmaceutiques etc...)

A droite et à gauche des groupes de lavabos vestiaires, abris couverts, ou préaux, toutes salles de 12m,70 x 4 m,00 pour les petits . de 20m,20 x 4m,00 pour les grands orientées au Sud, très largement ouvertes par de grandes baies vitrées et portes vitrées à glissière sur les cours de jeux.

A chaque extrémité de ces préaux, les réserves à jeux et matériel avec porte d'accès dans l'axe permettant d'y encastrer une petite scène de théâtre de marionnettes.

Dans ce genre de construction les points les plus importants sont la surveillance, et l'hygiène.

Au point de vue surveillance, l'emplacement du bureau de la surveillante-infirmière permet à cette dernière de voir à la fois et toutes les dépendances et jusqu'au fond des jardins de jeux.

Le bureau est surélevé d'une marche sur tout l'ensemble du bâtiment. En outre, la porte d'entrée est reliée par des sommieres au bureau de la surveillante, aux préaux et aux jardins.

Toutes les poignées de portes, seront à 1m,40 du sol hors la portée des mains des enfants .

Le contrôle et la surveillance des différentes parties du bâtiment sont rendus plus pratiques par l'emploi des cloisons basses et vitrées.

Au point de vue hygiène toute saillie est écartée de façon à éviter les dépôts de poussière, gorges à tous les angles de façon à permettre un nettoyage rapide et facile et en même temps très complet.

Peinture au ripolin dans les W.C., peinture à l'huile sur tous les enduits et enlisteries.

Les variations de température seront atténuées dans les bâtiments par les cloisons doubles et les hourdis en poterie creuse des terrasses.

Les bâtiments seront ~~et autre~~ très ventilés mais on évitera les trop grands mouvements d'air en munissant les portes de séparation aux moyens de fermetures automatiques.

L'humidité du sol sera combattue par des drains en murs un système d'aération rationnelle, et un parfait isolement.

Les eaux de pluies seront rejetées le plus loin possible des bâtiments par une large corniche avec larmier au pourtour des terrasses; vers les jardins un trottoir de 2.00 de large rejettera ces eaux dans les canalisations.

Toutes les causes d'accidents seront écartées le plus possible; angles arrondis, porte avec jour entre les bâties vers le bas pour éviter l'accroissement des doigts des enfants; tous les bâtiments de plain-pied, aucune saillie sur le sol non glissant, tous les verres armés (pas d'éclat en cas de bris)

En sus de tous ces avantages les bâtiments sont incin-  
bustibles.

Lille le 31 mai 1932

*E. Gauthier*



Il est approuvé  
Conformément à notre arrêté  
en date du 6 JUIL 1932  
POUR LE PREFET  
Le Chef de Division délégué

